

Gravialissima - Randonnée gravel

Règlement

L'association Cycloportissimo organise, sous l'égide de la Fédération Française de Cyclotourisme à laquelle elle est affiliée, en partenariat avec l'Amicale Cycliste de l'Eyrieux, la première édition de la Gravialissima, le dimanche 13 juin 2021.

Cette randonnée gravel propose 2 parcours de 120 et 85 kms.

Les départs s'effectueront librement de 8h30 à 9h30 (maximum 6 personnes à la fois).

La fin de la manifestation est prévue à 18h30.

Les inscriptions se font exclusivement en ligne via le site cycloportissimo.com. Aucune inscription ne sera possible sur place.

Le montant est de 20 € pour les licencié(e)s FF Vélo et de 25 € pour tout autre licence et non licencié(e)s. Les participants, en s'inscrivant, déclarent ne présenter aucune contre-indication à la pratique du vélo.

Cette randonnée n'est pas une course, ne comporte aucun classement et se déroule sur routes ouvertes à la circulation et sur sentiers et chemins. Une vigilance toute particulière à l'égard des usagers de la Dolce Via est indispensable dans le respect de tous. Les participants sont considérés en excursion personnelle et ils s'engagent à respecter strictement le code de la route, et à porter le casque.

Les parcours ne sont pas fléchés. Les traces GPS du 120 et 85 kms seront envoyés par courriel à chaque inscrit à partir du lundi 7 juin 2021.

L'organisation est couverte en responsabilité civile par une police d'assurance, les licenciés bénéficient des garanties liées à leur licence. Il incombe aux autres participants de s'assurer personnellement. L'organisateur décline toute responsabilité en cas de vol ou de dommages qui pourraient survenir pendant le déroulement de la Gravialissima.

En cas d'accident ou d'incident quelconque survenu ou provoqué par le participant, la responsabilité de l'association Cycloportissimo ni celle de l'Amicale Cycliste de l'Eyrieux ne sauraient être engagées en aucun cas.

En cas de force majeure, liée notamment au contexte sanitaire, de décision préfectorale, d'événements climatiques, de catastrophe naturelle ou de toute autre circonstance pouvant mettre en danger la sécurité des participants, l'association Cycloportissimo et l'Amicale Cycliste de l'Eyrieux se réserve le droit de modifier les parcours ou d'annuler la Gravialissima. Si cette annulation intervient avant le 6 juin 2021, les participants se verront rembourser la moitié du montant de leur inscription. Si l'annulation intervient au-delà du 6 juin 2021, aucun remboursement ne sera effectué.

A l'arrivée, une collation individuelle ainsi qu'un tee-shirt souvenir seront remis à chaque participant.

En s'inscrivant, les participants déclarent avoir lu et approuvé le présent règlement.